

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2022-129

PUBLIÉ LE 23 MAI 2022

# Sommaire

## **DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret / DRDFIP**

45-2022-05-23-00007 - Délégation de signature en matière  
d'ordonnancement (Centre de Gestion Financière) (2 pages)

Page 3

DRFIP Centre Val-de-Loire et du Loiret

45-2022-05-23-00007

Délégation de signature en matière  
d'ordonnancement (Centre de Gestion  
Financière)

**Décision du 23 mai 2022**  
**portant délégation de signature en matière d'ordonnancement**  
**(centre de gestion financière)**

**Le directeur du pôle gestion publique de la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,**

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2018-803 du 24 septembre 2018 modifiant le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et autorisant diverses expérimentations, notamment son article 37 ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2021 portant nomination de M. Eric SALAÜN administrateur des finances publiques et l'affectant à la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret ;

Vu l'arrêté du 6 mai 2022 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret, notamment son article 4 ;

Vu les conventions de délégation de gestion conclues entre la direction régionale des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret et les ordonnateurs mentionnés dans l'annexe de l'arrêté du 6 mai 2022 portant création, à titre expérimental, d'un centre de gestion financière placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques du Centre-Val de Loire et du département du Loiret,

**Décide :Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs aux opérations de recettes et de dépenses, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

1° M Sébastien CICHETTI, inspecteur des finances publiques, responsable du centre de gestion financière,

2° Mme Séverine BOUIN, secrétaire administrative de classe supérieur du ministère de l'intérieur, adjointe au responsable du centre de gestion financière,

- 3° M Olivier JOANNET, contrôleur principal des finances publiques,  
4° Mme Céline JOBLIN, contrôleur des finances publiques,  
5° M Thibault TEJEDOR, contrôleur des finances publiques,  
6° Mme Alexandra JOLY, agent administratif principal des finances publiques,  
7° M Ahmed HAJJI-BAKKALI, agent administratif principal des finances publiques,  
8° M Wilfrid LACPATIA, agent administratif principal des finances publiques,  
9° Mme Anne LAHAYE, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,  
10° Mme Audrey THOMAS, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,  
11° Mme Anne ZUBER, adjoint administratif principal de 2ème classe du ministère de l'intérieur,  
12° Mme Lucy MILLET, adjoint administratif du ministère de l'intérieur,  
13° M Olivier COIN, adjoint administratif du ministère de l'intérieur.

#### **Article 2**

La présente décision entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2022.

#### **Article 3**

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Orléans, le 23 mai 2022

Eric SALAÜN

Administrateur des Finances Publiques